

**N° 6828<sup>3</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2015-2016

---

**PROJET DE LOI**

**approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg  
à la 17e reconstitution des ressources de l'Association inter-  
nationale de développement**

\* \* \*

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL  
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(10.11.2015)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 14 octobre 2015 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

**PROJET DE LOI**

**approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg  
à la 17e reconstitution des ressources de l'Association inter-  
nationale de développement**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 13 octobre 2015 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'Etat en sa séance du 17 juillet 2015;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 10 novembre 2015.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*La Présidente,*  
Viviane ECKER

